

Compte-rendu de l'assemblée générale
de l'association de sauvegarde du patrimoine de Sainte Céronne

-

Le samedi 24 mai 2014 à 10 h30 à la mairie de Ste Céronne lès Mortagne

Excusés : Mme DUCRET et M. LENOIR

Membre du bureau absent et excusé: Madame Josiane Jousse

25 personnes étaient présentes : *(voir tableau de présence)*

Membres du bureau présents : Mmes Elisabeth LUTET, Présidente, Martine LEROY, Christine GIROUX, Raymonde LIZOT, Dany GAUTIER, Françoise CHANTEPIE, Jacqueline SUQUET, Dominique RAGOT, MM. Marc ORANGE, Daniel SIMOEN.

Autres membres présents : Mmes Dominique RAGOT, Yolande RAGOT, Denise PHILAUT, Marie-Thérèse MACHON, Inès TELINGE, MM. Raymond GAUTIER, André BANSARD, Moïse HAMARD, Jacques SOUPAULT, René MACHON, Serge FRANQUEZA, Gilbert LIZOT, Alexandre TELINGE, Daniel FOLLET.

Nombre de pouvoirs : 30

Le quorum étant atteint, l'Assemblée peut valablement délibérer.

Mme Christine GIROUX est élue Secrétaire de séance.

La Présidente explique que ses obligations personnelles ne lui permettent pas de s'occuper suffisamment de l'association. Elle propose donc de laisser sa place de présidente. Mme LIZOT précise que Brigitte DE LABARRE, ayant plus de disponibilité, a émis le souhait de revenir dans le bureau de l'association et de reprendre la présidence si celle-ci était vacante. L'Assemblée présente n'y voit pas d'inconvénients. Brigitte DE LABARRE est donc réélue dans le bureau. Elisabeth LUTET, démissionnaire, propose de réunir le bureau en assemblée extraordinaire, pour réélire une personne à la présidence.

Nous avons eu 71 adhérents en 2013.

Martine LEROY présente les résultats financiers.

En recettes : 1 123,68 € (voir tableau joint)

En dépenses : 5054,06 €

Solde en banque au 31/12/2013 : **6761,99 €**

-

L'association a également donné à la commune la somme de 5000 euros, pour régler les travaux du mur de la nef de l'église.

Les travaux envisagés par la commune pour l'église sont les suivants :

- Battant de la cloche principale pour 915 € HT
- Gouttières (remplacement et pose) pour 2670 € HT

L'Assemblée, à l'unanimité, accepte de reverser à la commune la somme des travaux HT.

Il est suggéré de dissocier les dons à la Fondation du patrimoine et les adhésions à l'ASPC. Ce qui permettrait de réaliser des petits travaux d'entretien par l'ASPC.

Projets :

- Livre de photos anciennes de la vie du village de Ste Céronne (élaboré par Elisabeth LUTET)
- Stand à la fête communale 2014
- Journées du patrimoine 2014
- Concert au printemps 2015 avec un cœur semi professionnel

Un projet de site internet communal est à l'étude qui permettrait d'y associer les associations de la commune.

Monsieur DE PONTBRIAND donne des informations sur les possibilités mécénat.

Monsieur THIBAUT, des Amis du Perche, participent aux assemblées générales des associations de sauvegarde du patrimoine, afin de comprendre les besoins de chacune.

Les personnes présentes souhaiteraient qu'une messe de pèlerinage à Ste Céronne soit à nouveau célébrée.

La Présidente invite les personnes présentes à partager un verre de l'amitié.